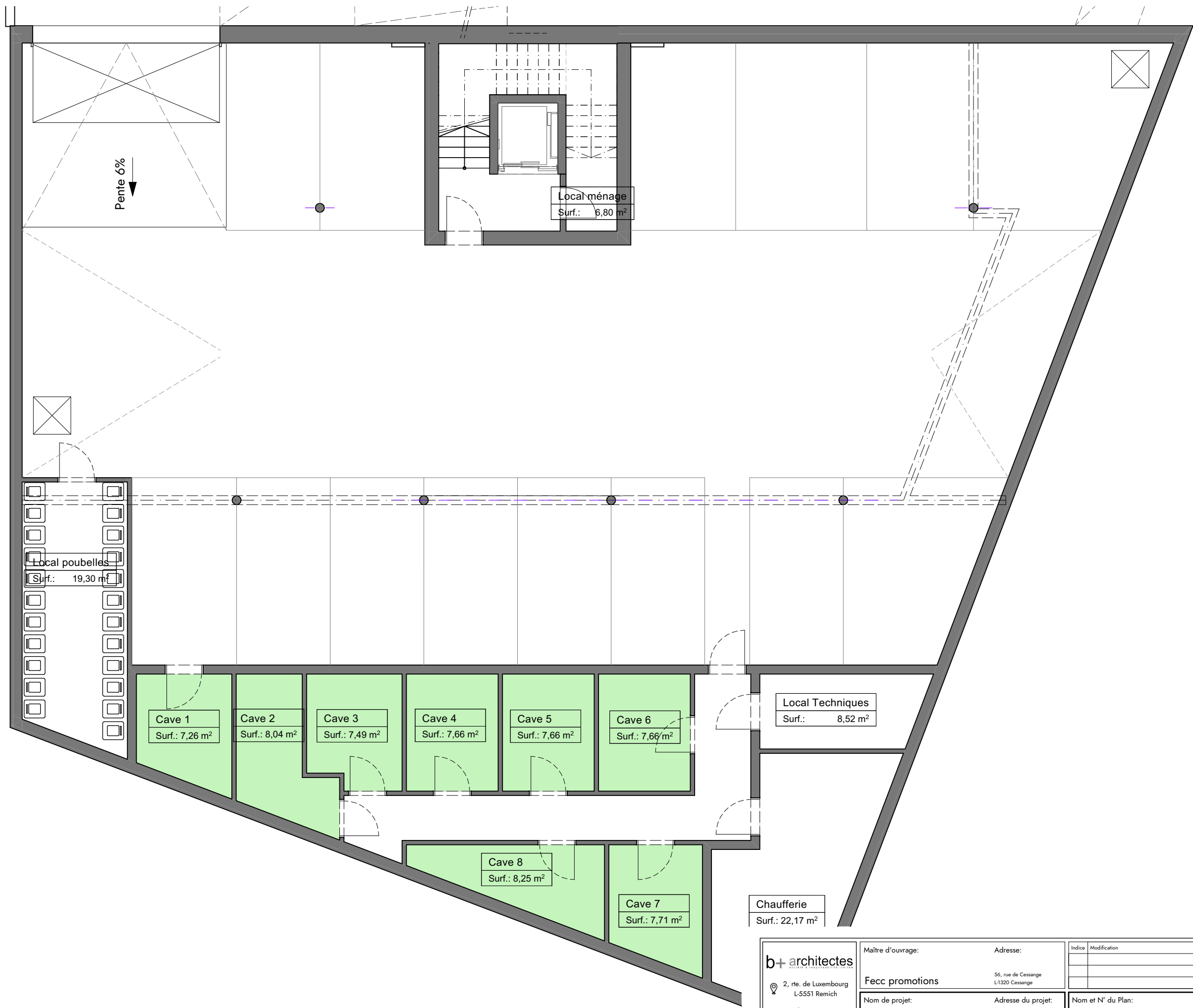
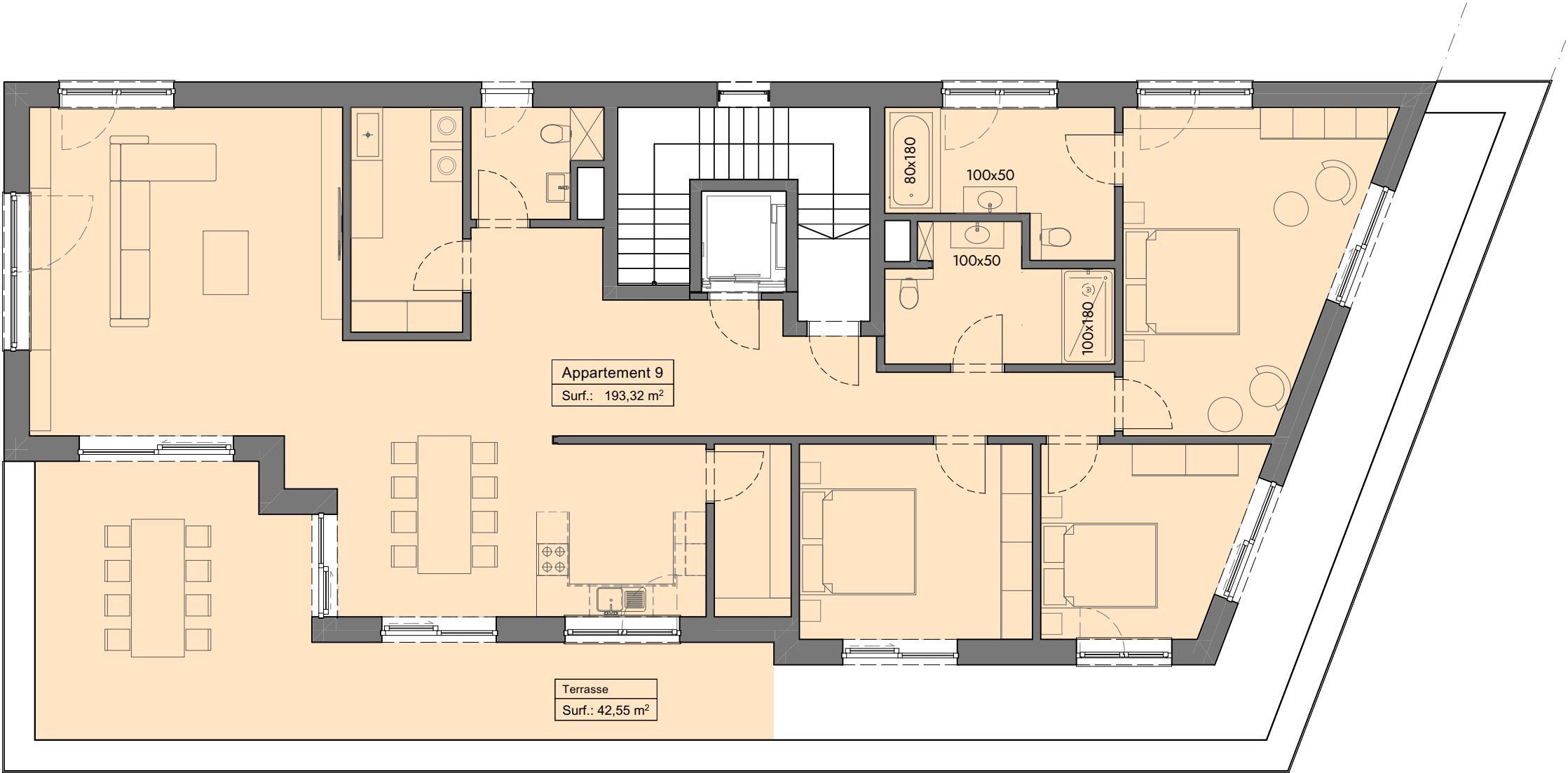




b+ architectes 2, rte. de Luxembourg L-5551 Remich Tél.: 26 33 93 - 1 Fax: 26 33 44 93 info@bplus.lu www.bplus.lu	Maître d'ouvrage:		Adresse:		Indice		Modification		Date											
	Fecc promotions		56, rue de Cessange L-1320 Cessange																	
	Nom de projet:		Adresse du projet:		Nom et N° du Plan:				Indice:											
	A_Fecccrom, Remich		5, place Nico Klopp L-5539 Remich		Zone - Vues en plan sous-sol															
Avant les travaux l'adjudicataire ou l'exécutant doit vérifier la cotation et le dimensionnement des ouvrages, vérifier l'état la situation, la profondeur réelle du réseau d'égouttage et lors de la pose s'assurer que l'ouvrage est installé à son emplacement et dans les conditions de pose prévues. Le maître de l'ouvrage sera chargé par le maître de l'ouvrage du calcul de la charpente, des bétons armés, des poutres métalliques et éléments de structures ainsi que du contrôle de l'état des structures existantes. L'adjudicataire ou l'exécutant a pour obligation de mettre en œuvre les matériaux tel que décrit dans le certificat de performance énergétique, dans le cas de changement de matériau, la valeur U-value de la paroi, l'isolant, la dalle, sera impérativement identifié et noté dans le certificat de performance énergétique. La cotation figurant au plan pour les ouvrages ci-dessous n'est donnée qu'à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de l'architecte auteur du projet.					Echelle:		1:100		Phase:		VENTE		Date de création:		11/03/2025		Dessiné par:		MR	



b+ architectes 2, rte. de Luxembourg L-5551 Remich Tél.: 26 33 93 - 1 Fax: 26 33 44 93 info@bplus.lu www.bplus.lu	Maître d'ouvrage:	Adresse:	Indice		Modification		Date		
	Feccc promotions	56, rue de Cessange L-1320 Cessange							
	Nom de projet:	Adresse du projet:	Nom et N° du Plan:				Indice:		
	A_Fecccrom, Remich	5, place Nico Klopp L-5539 Remich	Zone - Vue en plan 3ème étage						
Avant les travaux l'adjudicataire ou l'investisseur doit vérifier la cotation et le dimensionnement des ouvrages, vérifier l'état la situation, la profondeur réelle du réseau d'égouttage et faire part de ses investigations à l'auteur du projet. Toute déviation à ces fins, l'état des lieux des propriétés voisines. Un bureau d'études de stabilité sera chargé par le maître de l'ouvrage du calcul de la charpente, des bétons armés, des poutres métalliques et éléments de structures ainsi que du contrôle de l'état des structures existantes. L'adjudicataire ou l'investisseur a pour obligation de mettre en œuvre les matériaux tel que décrit dans le certificat de performance énergétique, dans le cas de changement de matériau, la valeur U-value de la paroi, toiture, dalle, sera impérativement identique ou inférieure à celle indiquée dans le certificat de performance énergétique. La cotation figurant au plan pour les ouvrages ci-dessous n'est donnée qu'à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de l'architecte auteur du projet.		Echelle:	1:100	Phase:	VENTE	Date de création:	11/03/2025	Dessiné par:	MR